

N° 44 – Janvier 2023



Le Conseil Municipal  
des Enfants

p.11



Tout s'explique :  
crise énergétique

p.28



L'agenda culture et loisirs  
hiver-printemps 2023



# SOMMAIRE

- Édito p 3
- Scolaire et périscolaire p 17
- Compte-Rendu du Conseil Municipal p 4
- Associations sportives p 18
- Environnement, qualité de vie et sécurité p 5
- Associations p 21
- Vie de la commune en images p 6
- Tout s'explique p 28
- Vie de la commune p 8
- État-civil p 29
- CCAS et Résidence Autonomie du Parc p 12
- Tribunes p 29
- Agenda des activités de la RPA p 15
- Numéros utiles p 30
- Médiathèque p 16



« BONNE ANNÉE » par les enfants du Centre de Loisirs.

Pour suivre la politique d'économie financière de la commune, l'InfoMag et l'Agenda culture et loisirs seront dorénavant imprimés sur du papier 115 g/m<sup>2</sup> au lieu du 300 g/m<sup>2</sup> initial, ce qui nous permet de faire une économie de 2 400 € pour l'année. En effet, la crise actuelle n'a pas épargné le cours du prix des matières premières qui augmente de 40% chaque année.

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr) | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME | Service communication : Emmanuelle CAILLOUX | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert | Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.

Photo 1<sup>ère</sup> de couv. : décorations de Noël devant la mairie. Photo 2<sup>e</sup> de couverture : « BONNE ANNÉE » par les enfants du Centre de Loisirs.

©Photos : images libres de droits Pixabay et Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à [communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.

**Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : mardi 9 mai 2023.**





Marollaises, Marollais,

**C'est avec plaisir que je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères pour cette année qui commence.**

Nous laissons derrière nous une année 2022 qui nous a tous marqués, frappée par la poursuite de la crise sanitaire, un conflit majeur à nos portes et une crise économique et sociale qui va nous impacter profondément à tous les niveaux et pour longtemps.

En effet, les hausses considérables du coût de l'énergie (gaz et électricité) qui entraînent mécaniquement une augmentation générale de pratiquement tous nos achats et nous obligent à prendre des mesures strictes indispensables, notamment de réduction des consommations.

L'État ne semblant pas prêt à compenser les fortes hausses des dépenses de fonctionnement des collectivités locales, nous redoublerons d'attention concernant la gestion de notre commune.

Dès mars 2021, nous avons acté de lancer des actions visant à réduire nos consommations. La hausse subite nous incite à aller plus vite. Un certain nombre d'indicateurs montrent que la crise économique et sociale risque d'être particulièrement vigoureuse et tenace.

Notre enthousiasme et notre volonté de réduire les effets de cette crise sont importants et c'est pourquoi, en tant que Maire, et avec l'équipe municipale, je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui animent notre commune. C'est donc toujours avec la même passion que votre équipe municipale prépare le budget de la commune, dans ce contexte très difficile, afin que Marolles avance.

Pour vous confirmer ces choix, je voudrais d'abord vous citer les **principales réalisations de l'année 2022** :

- La 1<sup>ère</sup> phase de la réhabilitation de la Salle des Fêtes,
- la restructuration des vestiaires et des tribunes du stade,
- la rénovation de la toiture et la mise en sécurité de la grange de la Ferme,
- la réfection des allées du cimetière,
- la régénération des terrains au stade et la mise en place d'éclairage LED sur le terrain d'entraînement,
- l'équipement informatique de l'école élémentaire Vivier dans le cadre de l'Espace Numérique de Travail,
- La reprise dans le domaine communal de plusieurs voiries de lotissements par la commune, d'autres vont suivre...

L'année 2022 a également vu des travaux importants de réhabilitation de la rue de L'Alun, ils devraient se terminer au printemps prochain.

Depuis le 21 novembre, les travaux de réalisation de l'itinéraire vélo entre la gare et le collège sont en cours. D'autres itinéraires pour faciliter les circulations douces sont attendus dans les prochaines années.

**Toutes ces réalisations ont été effectuées grâce à des subventions et des accompagnements financiers conséquents.**

**Concernant les grands projets envisagés pour 2023, je vous en citerai deux programmés depuis longtemps :**

- Le lotissement du Parc de Montmidi, derrière la Ferme, comprenant 40 logements. Il sera accompagné d'une voirie d'accès, de cinquante places de stationnement public (en plus des places réservées aux résidents) et d'une circulation douce menant de la ferme aux équipements publics entièrement financés par l'aménageur.
- Les travaux de l'extension du Centre de Loisirs, tant attendus, devraient commencer dans les prochains jours pour se terminer à la rentrée de 2023.

En fonction de l'évolution de la conjoncture liée à nos capacités financières, d'autres projets pourraient se dessiner.... Mais restons prudents.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, pour son implication renouvelée à nos côtés, sous l'impulsion des différents responsables de services. Notre équipe ne peut que se féliciter du travail effectué par nos collaborateurs dans le cadre de leurs missions de service public.

Je remercie, pour leurs actions passées et à venir qui font la vie de la commune, et souhaite une bonne année 2023 aux présidentes, présidents, animateurs, bénévoles et membres de toutes les associations

Je remercie également tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale dont l'action revêt une très grande importance en ces temps particulièrement rudes

**Mes vœux s'adressent à chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre commune ; avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude.**

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023.**

Votre Maire,  
Georges JOUBERT



## CONSEILS MUNICIPAUX

### Du 22 septembre 2022

Membres du Conseil Municipal présents : 27

(Mme LAMBERT arrive au point n° 2 et M. GENOT au point n° 4 bis)

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres du Conseil Municipal absents: 0

Votants : 29 (Sauf points n° 1 : 27 ; n° 2, 3 et 4 : 28)

**Le Conseil Municipal du 22 septembre 2022 a adopté à l'unanimité les points suivants :**

1. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023
2. Avenant n° 1 au règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants
3. Convention cadre entre la commune, le conseil départemental et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales
4. Protection des personnes et des biens – Prévention et lutte contre la délinquance – Vidéoprotection – Projet d'amélioration et d'extension du dispositif existant
- 4 bis. Délibération relative aux contrats d'apprentissage
5. Compte-rendu d'activité de l'année 2021 établi au titre de la convention d'Intervention Foncière conclue entre CDEA, la commune et l'EPFIF

### Du 24 novembre 2022

Membres du Conseil Municipal présents : 22

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Membre du Conseil Municipal absent excusé: 1

Membre du Conseil Municipal absent: 1

Votants : 27

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :**

Vote : 22 voix « Pour », 5 abstentions : MM. CHAUVANCY, MURAIL (pouvoir de Mme TUSSIOT), Mmes LÉONARD et GOLDSPIEGEL

1. Budget Principal : Décision Modificative n°1-2022
2. Autorisation de programme et crédit de paiement : Centre de Loisirs - Agrandissement

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :**

3. Subvention au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Roger Vivier
4. Budget principal – Anticipation de Crédits
5. Conditions de reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement de la commune à Coeur d'Essonne Agglomération
6. Motion pour la mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités et leurs groupements
7. Motion relative aux conséquences de la crise économique et

financière sur les comptes des communes, sur leur capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population

8. Garantie d'emprunt octroyée à Essonne Habitat (Opération Windsor – le Clos du Montmidi) : Accord et autorisation de signer la convention de réservation
9. Opération du Clos du Montmidi – Projet de cession de 4 délaissés de terrain (issus de la parcelle AD 77) en bordure de l'ancien hangar qui était situé derrière la grange du 3 Grande rue
10. Nouvelles modalités d'extinction/réduction nocturne de l'éclairage public sur le territoire de la commune
11. Avis relatif à la révision du classement sonore du réseau ferré de l'Essonne
12. Dérogation au repos dominical dans les commerces de détail en 2023
13. Enfance - Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT)
14. Enfance et Jeunesse – Approbation des 2 avenants aux règlements intérieurs
15. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :**

Vote : 22 voix « Pour », 5 abstentions : MM. CHAUVANCY, MURAIL (pouvoir de Mme TUSSIOT), Mmes LÉONARD et GOLDSPIEGEL

16. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du Maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :**

17. Recensement de la population – Modalités administratives et financières
18. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :**

Vote : 26 voix « Pour », 1 abstention : M. DELVALLE

19. Personnel communal : adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le centre interdépartemental de gestion grande couronne

**Le Conseil Municipal a donné acte de la présentation des rapports d'activité suivants :**

20. Cœur d'Essonne Agglomération : Rapport d'activité 2021
21. SIREDOM : Rapport d'activité 2021
22. SIARCE : Bilan d'exploitation 2021

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune :  
<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>  
après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

**Dominique COUTON vient d'être nouvellement nommé conseiller délégué à la Prévention-Sécurité des biens et des personnes.**

## Plantation d'arbres dans la commune



Au mois de décembre, vous avez peut-être pu voir la plantation de nouveaux arbres sur le Stade, près du parcours sportif, du mini-golf et tables d'échecs ainsi que du côté Aire de jeux à proximité de la Mairie.

Chaque arbre planté permet de diminuer la pollution de l'air et de purifier l'atmosphère. Ils permettent aux autres espèces vivantes de servir d'abris naturels et de ressources vitales créant un écosystème autour de l'arbre.

Chaque arbre procure une protection contre la chaleur et réduit l'intensité du rayonnement dû au soleil.

Les arbres sont une grande richesse pour la santé et le bien-être, ils embellissent le paysage. Nous allons devoir attendre quelques années, le développement de ces arbres demande de la patience et du temps, nous obtiendrons ensuite des espaces chaleureux et conviviaux. En attendant, nous devons toutes et tous en prendre soin car ils font partie maintenant du patrimoine végétal communal.

**Ont été plantés :**

- **24 arbres d'essences diverses** avec un ancrage de motte spécifique (voir photo) afin de maintenir l'arbre droit sans aucun visuel apparent.
- **Proche du parcours sportif et du mini-golf** : 13 arbres dont 3 muriers platanes, 5 érables, 1 charme, 1 bouleau pleureur, 1 tulipier, 1 châtaignier et 1 parrotia ou arbre de fer.
- **Côté tables d'échec et tables pique-nique** : 6 arbres dont 1 murier platane, 1 tilleul à petites feuilles, 1 charme houblon, 1 châtaignier, 1 bouleau pleureur et 1 érable platane.
- **Côté aire de jeux Mairie** : 5 arbres dont 1 érable platane, 1 bouleau pleureur, 1 tilleul argenté, 1 savonnier orange et 1 noisetier de Byzance.



## Entretien des trottoirs



Pour le confort des piétons et garder un environnement agréable, nos trottoirs doivent être dégagés de tout encombrant et tout particulièrement, les végétaux parfois piquants, coupants, ne doivent pas dépasser sur cet espace public.

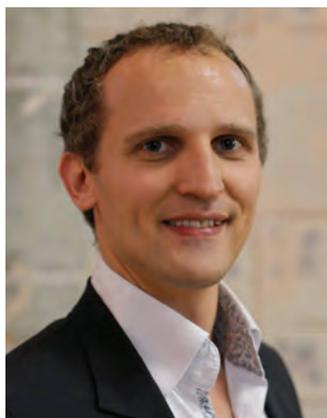
**Nous vous rappelons donc les règles à observer :** les riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires doivent désherber, déneiger, nettoyer (déjections canines et autres) et notamment retirer les feuilles mortes.

**Les containers à ordures** sont à sortir seulement la veille au soir .

**En cas de non-respect**, un premier avertissement sans frais sera déposé, puis en cas de persistance... des actions seront menées par la police municipale. (Selon les arrêtés : AR/12972 et AR/1003.01).



## Culture, loisirs et vie communale en images...



< Frédéric SCHWAB

Carole GIREAUD ▾



25 septembre : concert de rentrée

Concert de rentrée à l'église par le duo harpe / voix Duo l'Heure Exquise.



15 octobre : TROC'PLANTES

Jardiniers en herbe ou professionnels, venez troquer !  
Échangez vos plantes, vos graines et partagez des astuces de jardiniers !



Du 15 au 23 octobre : 13<sup>e</sup> Salon d'Art

Des artistes d'exception nous ont offert 10 jours magnifiques, entre médiations auprès de tous les élèves de la ville, atelier intergénérationnel entre RPA et Centre de Loisirs et lectures et dédicaces...



17 et 18 octobre : les journées du Patrimoine

À cette occasion, le tableau restauré par *l'Atelier de Sonia*, le Saint-Jerôme a retrouvé sa place dans l'église. Pour rappel nous avons reçu des financements de la part de la DRAC et du département pour cette restauration.



28 octobre

Visite de PLASSYS, entreprise dynamique de haute technologie basée à Marolles, par Monsieur le Maire, en compagnie du Ministre Franck RIESTER et de plusieurs parlementaires.



5 novembre : concert

Concert de Xavier Renard et ses musiciens... auteur-compositeur de chansons françaises.

## Culture, loisirs et vie communale en images...



18 novembre : accueil des nouveaux Marollais

M. le Maire entouré des membres du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux Marollais en salle du conseil pour leur présenter les projets et les manifestations de la commune.



19 novembre

En partenariat avec la commune et CDEA, l'USM Cyclo soutient l'évènement de « NICOLAS ET SON GREENICOTOUR2022 » qui fait une étape à Marolles-en-Hurepoix dans le cadre de sa traversée de la France « 100 marathons en 100 jours pour le climat pour sensibiliser, agir, autour de l'exploit sportif ».



11 novembre

Cérémonie du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice.



10 et 11 décembre

10<sup>e</sup> Salon de Noël au COSEC, à la Salle des Fêtes et avenue du Lieutenant Agoutin.



6 janvier : vœux du Maire

Après 2 années sans avoir pu se réunir, les Marollais ont répondu en nombre à l'invitation de M. le Maire.



6 janvier : remise de la médaille de la ville

M. le Maire a rendu hommage à Johan EYCHENNE, 16 ans, pour son courage et son sang froid qui ont permis de sauver sa maman, en lui prodiguant les gestes de premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers. Il a reçu la médaille de la ville.

## Les vœux du Maire à la population



Entouré de la Sénatrice, du Député, d'un des Vice-Présidents du conseil départemental, d'une vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération, des Maires des communes voisines, des élus du Conseil Municipal, du CME et du personnel communal, Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour 2023 à la population, aux représentants économiques et associatifs.

Après avoir fait le bilan des nombreuses réalisations faites en 2022, malgré les restrictions budgétaires, il a tenu à remercier, féliciter et encourager tous les acteurs qui contribuent au développement social, culturel et économique de la commune.

Il a ensuite présenté les projets communaux pour 2023, afin de maintenir dynamisme et bien-vivre à Marolles-en-Hurepoix.

**Cette soirée s'est conclue autour du verre de l'amitié partagé dans la convivialité.**

## Décès de Madame Colette MAILLART

Madame Colette MAILLART était bien connue des anciens Marollais car elle a été Secrétaire Générale de la mairie de Marolles-en-Hurepoix de 1972 à 2001.



**Durant ces 29 années**, elle a su, en collaboration avec quatre Maires successifs, **gérer efficacement les affaires de la commune, diriger le personnel communal et participer avec zèle à l'action du Centre Communal d'Action Sociale, en faisant preuve d'un grand attachement pour « sa » commune.**

Dès 1983, elle avait été, par ailleurs, secrétaire du Syndicat intercommunal d'assainissement Marolles / Saint-Vrain.

Madame MAILLART nous a quittés le 16 décembre 2022 à l'âge de 79 ans.

**Nous tenons à témoigner à sa famille notre soutien sincère et à lui présenter nos sincères condoléances.**

## M. Marcel LEPINAY médaillé

Marcel LEPINAY décoré de la médaille de chevalier de la Légion d'honneur par le Général CHAUVANCY



Marcel LEPINAY est une figure de Marolles, un jeune homme de 90 ans au passé bien rempli mais qui n'a pas connu que des heures faciles : en 1943, à 11 ans, il perd sa mère, victime d'un bombardement de Boulogne-Billancourt ville dans laquelle il va faire son apprentissage chez Renault et décrocher son CAP d'ajusteur/tourneur.

À 20 ans, il devance l'appel (à l'époque la majorité est à 21 ans) et est incorporé à St Germain en Laye dans sa 2<sup>e</sup> famille qu'est l'armée de terre, famille dans laquelle les valeurs de solidarité et fraternité ne seront pas de vains mots. Puis ce sera l'Allemagne, dans une unité chargée de la réparation d'avions avant d'aller en Algérie en 1958. Mais peu après, nouvelle épreuve : il est grièvement blessé le 24/6/1959 : il en garde non seulement le souvenir mais quelques éclats métalliques impossibles à extraire. Il est rapatrié en Bretagne, terre natale de son père. Il est remis sur pied après de longs mois de convalescence, grâce à l'habileté de médecins militaires hors pairs. Il n'oublie pas qu'il doit aussi d'être encore en vie grâce aux camarades qui l'ont évacué dans des conditions périlleuses. Il n'oublie pas aussi qu'il a survécu aussi grâce aux poches de sang dont il a pu bénéficier. Juste retour des choses et belle application de la solidarité, Il a donc à son tour été donneur régulier au point d'être titulaire de la médaille d'argent des donateurs de sang. Une fois rétabli, il repart en Algérie fin 1960, puis en 1962 revient à Paris, affecté à la direction centrale du matériel. Il passera quelques années au ministère de l'équipement, puis changera d'activité et exercera diverses professions « dans le civil » et notamment dans le secteur de l'immobilier jusqu'en 1992 où il prendra sa retraite, mais sans pour autant passer à l'oisiveté : Il prendra des responsabilités dans le monde associatif au service des autres et notamment sera responsable du CODERPA (Comités Départementaux des Retraités et Personnes Âgées) de l'Essonne, ainsi que membre de l'Union Française des Retraités. Tout cela ne lui suffit pas : il sera adjoint au Maire en charge des affaires sociales (2008-2014) à Marolles-en-Hurepoix, qu'il habite depuis 1970.

**Enfin, ne dit on pas que derrière chaque grand homme se cache une femme ; pour Marcel, ce sera Jackie qui l'aura toujours accompagné et notamment soutenu dans les moments difficiles.**

Marcel LEPINAY est médaillé 3 fois : croix de guerre (1959) - médaille militaire (1967) - chevalier de la légion d'honneur (2022).

## Itinéraire vélo collège-gare (iti15)



Pour un montant d'environ 1 M€ TTC, cet itinéraire de plus de 2 km va permettre de relier le collège Saint-Exupéry à la gare RER C.

Les travaux lancés par CDEA ont débuté en novembre 2022. Leur fin est estimée à la fin du printemps 2023.

Rappelons que cette réalisation est inscrite dans les 21 itinéraires du « Plan vélo » ainsi que dans le Projet de Territoire de Cœur d'Essonne Agglomération pour améliorer les déplacements.



## Travaux rue de l'Alun reportés

À ce jour, ces travaux initiés par CDEA et qui devaient être achevés en août 2022 ne sont toujours pas terminés.

Il reste notamment la réfection des trottoirs qui sont actuellement impraticables lors des jours de pluie.

Un des acteurs devait intervenir en septembre puis le 20 décembre et a encore annulé sa venue, décalant d'autant la fin de ces travaux sans annoncer de nouvelle date !



La municipalité intervient régulièrement auprès de CDEA qui relance à son tour cet acteur défaillant.

À suivre !

## Marolles en ZIK du 24 juin 2023 - Appel aux candidats

### APPEL AUX MUSICIENS ET GROUPES DU TERRITOIRE

L'occasion pour tous les musiciens de tous styles, notamment amateurs, de se produire sur scène.

Pour tous ceux qui voudraient jouer ce jour-là, un appel est lancé aux groupes et musiciens du territoire.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 2023, ils pourront proposer leur candidature pour jouer sur la scène en envoyant un email incluant le formulaire complété (téléchargeable sur le site web de la commune) à : [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr) avec en titre : « Fête de la musique 2023 : dossier d'inscription ».

La sélection des projets retenus se fera début avril 2023.



## Nos pensées du mois

Les plus belles pensées, citations, phrases, de novembre à mars....

### *Pensée du mois de novembre*

"La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber,  
mais de se relever à chaque chute"

- **Nelson MANDELA**

### *Pensée du mois de décembre*

Il y aura toujours une autre opportunité,  
une autre amitié, un autre amour,  
une nouvelle force.

Pour chaque fin il y a un nouveau début.

- **Antoine DE SAINT EXUPÉRY**

### *Pensée du mois de janvier*

Un problème sans solution  
est un problème mal posé.

- **Albert EINSTEIN**

### *Pensée du mois de février*

J'ai appris que le courage n'est pas  
l'absence de peur,  
mais la capacité de la vaincre.

- **Nelson MANDELA**

### *Pensée du mois de mars*

Le féminisme est une affaire de tous,  
y compris des hommes.

- **Chimamanda NGOZI ADICHIE**

## Téléthon



3 146 € au total ont été collectés lors de la soirée du Téléthon dont 2 544 € à la Salle des Fêtes, 152 € par l'USM Pétanque et 450 € par VESTI'AID.

Un immense MERCI pour la générosité de tous ! Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2023 !

## Octobre Rose



### NOTRE BILAN :

- 3 386,44€ ont pu être collectés :
  - 2 000 € de notre partenariat avec la SNCF
  - 1261,44 € en vente d'objets (dont les 8.72€ de Soline-Marion)
  - 125 € par la cagnotte en ligne.

**FÉLICITATIONS à Soline-Marion pour son don de 8,72 €** (jeune donatrice qui a confectionné et vendu des porte-monnaies).

- Résultat de la cagnotte virtuelle : 125 €

**FÉLICITATIONS à Marie-Christine MAS**, gagnante du panier garni qui a réussi à en deviner son poids : 4,554kg au lieu de 4,610kg

Nous tenons à remercier tous les donateurs et participants aux nombreuses actions menées pour la Ligue - OCTOBRE ROSE 2022.



Marie-Christine MAS



Huguette

## Don du sang



L'antenne locale de l'EFS (Établissement Français du Sang) tient à féliciter la générosité des donateurs, toujours très présents à Marolles, ainsi que le personnel municipal pour la qualité de ses prestations et son dévouement lors des collectes de sang.

Patrick Ksiazkiewicz

### Dates des prochaines collectes 2023 :

Le jeudi 16 mars, le mercredi 31 mai et le mardi 8 août.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG  
Du donneur aux patients

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

**Don de sang**

## Les enfants du CME

## La nouvelle équipe composée de 5 élèves de CM1



Gabriel



Léane



Lucie



Naomi



Miguel

## L'équipe en place composée de 5 élèves de CM2



Angèle



Benjamin



Blanche



Juliette



Martin

**Les élections 2022 du Conseil municipal des enfants se sont déroulées le mercredi 12 octobre 2022 au Mille club.**

Pour cette seconde année, et comme le prévoit le règlement, le conseil devait être renouvelé par moitié, cinq CM1 ont été élus au terme de cette journée d'élections.

Ils rejoignent les CM2, élus l'an passé pour deux ans, lors de leur année de CM1.

Cette journée d'élection, organisée par le service enfance/jeunesse selon le code électoral en vigueur, se voulait une réplique parfaite des élections des adultes.

Les bureaux étaient tenus par les jeunes élus. Les enfants

les plus âgés du Centre de Loisirs avaient la charge du dépouillement.

**Les résultats, ont été proclamés par Monsieur le Maire vers 16h30.**

Les candidats tout juste élus se sont vu remettre officiellement l'écharpe tricolore, symbole de leur engagement.

Ils ont déjà participé à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre, et, pour la première fois cette année, ont adressé leurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble de la population lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.



## REVIVRE



### L'aide alimentaire à Marolles-en-Hurepoix.

Comme chaque année, l'aide alimentaire se poursuit avec l'Association REVIVRE.

**Le dispositif reprendra vers le 15 avril 2023 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès le mois de mars 2023 au CCAS.**

Selon vos revenus, le panier est facturé de 1 € à 5 € et gratuit pour les ménages à très faibles revenus.



## VESTI'AID



**Les ventes VESTI'AID sont ouvertes à tous et l'équipe vous attend toujours plus nombreux !**

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes leur est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

**Soyez solidaire tout en faisant des affaires !**

**PROCHAINS RENDEZ -VOUS**  
Local sur le côté de la Salle des Fêtes

Ouverture de 14h30 à 17h les samedis suivants :

**DÉPÔT / VENTE 2023**

**21 janvier- 18 février- 18 mars- 22 avril**

**VENTE 2023**

**4 février - 4 mars- 1<sup>er</sup> avril**



*Toute l'équipe vous souhaite  
une très belle nouvelle année !*



## Colis de Noël



**C'est plus de 200 colis de Noël qui ont été distribués ce samedi 16 décembre auprès de nos aînés.**

Le CCAS a mis en place une logistique efficace pour que chacun soit livré à son domicile.

Certains Marollais ont choisi d'offrir le colis au Restos du Cœur. Ce don a été remis le jour même aux bénévoles.

**Remerciements à tous les bénévoles, élus de la commune qui se sont mobilisés pour remettre ce colis à la veille de Noël.**

## Le Chèque Énergie

**Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement attribue des aides pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie. Pour 12 millions de ménages : un chèque énergie exceptionnel.**

**Si vous êtes déjà bénéficiaires du chèque énergie au titre de 2022, vous recevrez un autre chèque énergie de 200 €.**

Pour les ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est supérieur ou égal à 10 800 € et inférieur à 17 400 €, vous recevrez un chèque énergie de 100 €. Ce chèque énergie exceptionnel a été envoyé automatiquement à partir de fin décembre 2022.

**Pour les ménages se chauffant au fioul domestique, un « chèque énergie » exceptionnel : un portail de demande en ligne est mis à disposition sur**

<https://chequefioul.asp-public.fr/> pour vous permettre de demander, sous réserve d'éligibilité, ce chèque d'un montant de 200 € ou 100 € en fonction de votre situation.

Si vous n'avez pas reçu de « chèque énergie exceptionnel fioul 2022 » automatiquement et que vous ne pouvez pas effectuer votre demande sur le portail de demande en ligne, vous pouvez vérifier votre éligibilité aux « chèques énergie exceptionnels et fioul 2022 » depuis fin novembre sur le simulateur.

**Si vous rencontrez des difficultés, le CCAS vous aidera dans vos démarches.**

Notons qu'en Essonne, plus de 30% des familles concernées n'utilisent pas le « chèque énergie » !

## Semaine Bleue



### La semaine Bleue a pu se tenir du 4 au 6 octobre 2022.

De nombreuses animations ont pu se dérouler et nous retiendrons la sortie au très beau **Musée d'Autrefois aux Ormes-sur-Voulzie en Seine et Marne** et l'après-midi **une visite guidée dans la ville fortifiée de Provins**.

Les enfants du Centre de Loisirs ont apprécié cette journée consacrée à maintenir le lien intergénérationnel, au patrimoine rural, à la culture, à l'histoire...



Le jeudi après-midi, le traditionnel **loto (gratuit) du CCAS a rassemblé plus de 100 personnes !**

De nombreux lots ont été distribués aux gagnants et des lots de consolation aux moins chanceux.



## Une sortie très Guinguette !



**Le jeudi 3 novembre, nous étions une cinquantaine à nous diriger vers le « Temple de la Guinguette » Chez Gégène.**

En route, on racontera l'histoire de la guinguette qui débute bien avant la guerre de 14-18. Elle ressemble un peu à une grande saga, parfois tragique, souvent heureuse et souriante.

C'est un lieu de rencontre, d'amusements, de joie... ponctué d'un air d'autrefois qui nous a tous enchanté !

**En souvenir notamment, ce slogan des années 30 : « Tout le monde vient danser chez Gégène » !**



## Le FSL

**Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) a pour mission l'aide aux ménages en difficulté pour régler une facture du logement...**

Il peut aider au paiement du loyer, de charge, de fourniture d'eau ou d'énergie, d'internet et de services téléphoniques, etc....

**Pour les démarches à effectuer pour une demande d'aide financière :**

il est préférable que la demande soit établie auprès d'un travailleur social du CCAS.



# LA RÉSIDENCE DU PARC



## RPA

Les temps conviviaux sont nombreux à la Résidence. Chaque moment est prétexte pour partager, s'amuser.

De nombreux Marollais extérieurs à la structure viennent et participent gratuitement à ces instants.

### 16 NOVEMBRE

Spectacle « Monsieur OFFENBACH ».



### 14 OCTOBRE

Le repas chinois s'est soldé par la présentation d'un spectacle écrit par des seniors de la ville de Ris Orangis « Les p'tits bonheurs ».

### 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Le thé dansant animé par Éric DELMAS. C'est l'occasion de retrouver le goût de la danse debout sur ses 2 jambes, accompagné de son déambulateur ou assis.



## HALLOWEEN

La Résidence a accueilli les petits diabolins du Centre de Loisirs.

Les seniors ont préféré donner des bonbons qu'avoir un sort.

## SEMAINE BLEUE

La semaine bleue a permis d'inviter une classe de CE1 de l'école Vivier pour aller à la découverte de Jules VERNE.



## ATELIER POTERIE

Les seniors adorent modeler et façonner.

## STAND TÉLÉTHON

Les seniors se sont mobilisés tout au long de l'année pour fabriquer des objets en laine, en tissus ou autre afin de les vendre au profit du Téléthon.



## DÉCEMBRE

Les enfants de la MJC de Marolles sont venus présenter une comédie musicale qui s'est terminée par un goûter partagé.

Le repas de Noël fût un moment très apprécié avec un repas festif et une ambiance joyeuse.

## LES ANNIVERSAIRES

Les résidents sont mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire

C'est aussi un moment pour partager les gâteaux qui ont été confectionnés la veille dans le cadre d'un atelier cuisine animé par Sylvie COUSIN.



## Planning des activités janvier / juin 2023



**Les inscriptions se font à la RPA.**

### YOGA

Le lundi de 14h15 à 15h15,  
animé par un professeur diplômé

### ATELIER THÉÂTRE

Le mardi de 10h à 11h,  
animé par l'acteur Maxime PIREL

### GYM ADAPTÉE

Le jeudi de 10h à 11h,  
UFOLEP

### CORPS ET VOIX

Le jeudi à partir de 15h,  
animé par l'arthérapeute I. LATAPIE

### CHORALE

Un vendredi par mois à partir de 14h30

**Les prochaines dates sont les suivantes :**

les 17 février, 31 mars, 28 avril, 12 mai et 9 juin.

**N'hésitez pas à contacter la RPA pour connaître le planning mensuel des animations.**

Vous pouvez également le recevoir par mail en envoyant votre demande à [rpa@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:rpa@marolles-en-hurepoix.fr)

Ce planning est également repris chaque mois dans l'Écho Marollais.





**Médiathèque municipale Jean Farges**  
3, Grande Rue  
91630 Marolles-en-Hurepoix  
Tél. : 01 64 56 11 43

[mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr)  
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>  
[www.facebook.com/bibmarolles](http://www.facebook.com/bibmarolles)

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

## LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h30 & 14h30 - 17h

## Zoom en images sur... quelques unes de nos dernières animations



Très belle soirée avec la Cie du Tapis Volant et son spectacle « Mots dits jazz » avec jazz et poésie en septembre dernier.



Un groupe d'enfants a pu profiter de l'atelier sur les dinosaures avec enthousiasme dans le cadre de la Fête de la Science en octobre.



Des ados ont réalisé du codage afin de connaître l'humidité au niveau d'une plante pour mesurer la quantité d'eau nécessaire. Dans le cadre des Semaines du Numérique du réseau des médiathèques.



L'auteur Gilbert BORDES a échangé et regalé les lecteurs présents avec ses anecdotes lors de la rencontre-dédicace en décembre dernier.

## > Un conseiller pour vous aider avec les outils informatiques

Un conseiller numérique de Cœur d'Essonne Agglomération peut vous accompagner pour l'utilisation des outils informatiques et vous rendre autonome une fois tous les 15 jours à la médiathèque (aide à la prise en main d'un équipement informatique, installation de logiciel, créer et gérer une adresse électronique, etc.)



**Si vous êtes intéressé, venez les rencontrer et échanger avec eux lors de la permanence le mercredi de 9h30 à 12h.**

**Prochaines dates :**  
Mercredis 1<sup>er</sup> février, 15 février, 1<sup>er</sup> mars.

**Attention : L'agenda définitif de nos manifestations et son détail vous seront communiqués dans l'Écho Marollais tous les mois, sur le portail des Médiathèques et notre page Facebook.**



## > Quelques moments forts dans notre agenda culturel de la médiathèque pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook [www.facebook.com/bibMarolles](http://www.facebook.com/bibMarolles)

### • Participation au festival EM Fest (Essonne Mali Festival) avec Cœur d'Essonne Agglomération



- **Mercredi 1<sup>er</sup> février à 14h30** : Contes africains avec lectures de contes et découverte d'un conte filmé. Sur réservation. À partir de 5 ans.

- **Samedi 4 février de 14h à 16h** : Confi'danse propose une rencontre intime, un face à face avec un(e) artiste chorégraphique, en Vidéo360. Grâce à cette technologie innovante (la réalité virtuelle), le regard de l'artiste, sa voix chuchotée à l'oreille, la proximité de son corps en mouvement produisent un puissant effet d'intimité. Public adulte. Entrée libre.



**Un projet franco-malien** (réseau Culture en partage / Cie BaroDa / Collectif BKE) réalisé par Nicolas JALU du Collectif BKE.

### • 24<sup>e</sup> salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

**Du 6 au 12 mars prochain**, le salon du livre jeunesse ouvrira ses portes avec des rencontres d'auteurs, ateliers et diverses animations avec carte blanche pour l'auteur Carl NORAC. Vous pouvez suivre toute son actualité sur [www.sljeunesse.fr](http://www.sljeunesse.fr).

**La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion Gilles BACHELET** pour une rencontre et un atelier dans ses locaux **le 8 mars après-midi**

*L'auteur-illustrateur Gilles BACHELET*



### Le Festival de la Petite Enfance à la médiathèque. Thème : Les Habitats

Le réseau des médiathèques propose chaque année au printemps (avril 2023) un Festival de la Petite Enfance avec une programmation variée comprenant des ateliers, des expositions ou des spectacles en étroite collaboration avec les structures Petite Enfance.

La médiathèque accueillera dans ses locaux quelques actions détaillées prochainement sur le portail des médiathèques ou l'Écho Marollais dont les contes pour bébés lecteurs, une exposition avec la Halte-Garderie ou un espace multisensoriel.

## Scolaire et périscolaire



### RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

**Le retour des instants partagés le lundi 14h15 à 15h15.**

Depuis plusieurs années, le service enfance organisait des ateliers lectures pour les CP, animés par des bénévoles de la RPA.

Ces ateliers, très appréciés des anciens et des plus jeunes ont été suspendus à cause de la crise sanitaire.

**C'est avec un immense plaisir que nous voyons renaître cette initiative.**

Désormais, les résidents de la RPA qui le souhaitent, assistent les enfants inscrits à l'étude et les aident dans leurs devoirs.

**Au programme**, dictées, additions et soustractions, poésies à réciter...

Des instants précieux, qui apportent aux participants, petits et grands, toute la richesse des échanges entre les générations.

**Un grand MERCI à Nicole et Gilbert pour leur engagement !**



## Inscription aux écoles

Les familles qui ont des enfants nés en 2000 sont priés de prendre rendez-vous auprès de la mairie à partir du 30 janvier pour l'inscription en maternelle de leur enfant munis d'un justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé.



## Atelier des ouistitis

**salon du tout petit**

**L'Atelier des Ouistitis.**

**Samedi 25 mars 2023**

A la salle des fêtes, Avenue du Lieutenant Agoutin  
91630 Marolles en Hurepoix

Dépôt le samedi de 9h à 11h30  
Vente le samedi de 15h à 18h

Récupération des invendus le dimanche de 9h à 10h30

**Demandez une fiche de dépôt par mail uniquement**

latelierdesouistitis@gmail.com

Pour renseignements contacter  
Le 06.33.50.46.40 ou le 06.75.19.01.90

## USM JU JIT SO



### Retour sur le début de saison 2022/2023

Le 4 septembre 2022, le club a effectué sa rentrée lors de la Journée des Associations. **Nous félicitons Brice pour l'obtention de sa ceinture noire JUDO** en fin de saison 2021/2022.

Le 25 septembre 2022 a eu lieu le traditionnel **pot d'accueil** marquant le début de la saison, après un cours commun Taïso/ JuJitSu. Il a réuni, autour du verre de l'amitié, les membres des différentes disciplines, professeurs, bénévoles, sponsors, parents et pratiquants.



**La semaine du sport en famille** s'est déroulée du 7 au 12 novembre 2022.

Les jeunes des diverses sections Judo ont profité de ce moment pour « affronter » leurs parents sur les tatamis.

À cette occasion les cours adultes judo, jujitsu, taïso et self-défense ont aussi fait partager leurs passions entre amis, familles, voisins et autres curieux ; réveillant chez certains le désir de poursuivre la pratique des

disciplines découvertes au sein de notre Club familial et dynamique.

Après 2 ans d'absence, **Le challenge de Noël** du judo était de retour les 3 et 4 décembre 2022. Il a rassemblé 450 jeunes de 16 Clubs d'Essonne, des Yvelines et Seine et Marne, venus s'affronter dans une ambiance festive et familiale. Nous remercions tous les acteurs bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement attendu par tous ces jeunes. Beaucoup d'émotions et surtout beaucoup de Judo !

**Nous présentons nos meilleurs vœux à tous nos adhérents, leur famille et à vous lecteurs de cet article.**

### Evènements à venir :

Semaine sport famille / découverte – du 9 au 13 mai 2023  
 Semaine passage des ceintures – du 22 au 27 mai 2023  
 Semaine remise des ceintures – du 5 au 10 juin 2023  
 Assemblée générale – 9 juin 2023

## USM Cyclotourisme route & VTT



Avec l'aide de la commune et de Cœur d'Essonne Agglomération, nous avons accueilli @GreeNicoTour2022 et inauguré la piste cyclable Marolles/Guibeville.

**SRAV** : nos instructeurs interviendront à l'école élémentaire Vivier auprès des CM2 pour le programme 'Savoir Rouler à Vélo' afin de permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

**L'atelier** : pour 18,50 €/an et par famille, notre équipe vous accueille pour l'entretien et la réparation de vos vélos à l'atelier solidaire de réparation, location et vente de vélos (groupe Facebook), tous les samedis de 14h à 17h à la ferme au 3 grande Rue (à côté du Centre de Loisirs).

Vous y trouverez l'outillage nécessaire et de petites fournitures pour vous permettre d'effectuer vous-mêmes les réparations, en bénéficiant des conseils de nos experts. En effet, un vélo bien entretenu vous assure des balades agréables. Ne jetez plus les vélos dont vous ne vous servez plus car nous leur offrons une deuxième vie.

Si vous ne pouvez pas nous les apporter, contactez-nous.

**Cours mécaniques** : pour 2 €, n'hésitez pas à vous inscrire par email ([usmvtt91630@gmail.com](mailto:usmvtt91630@gmail.com)) à l'un des cours mécaniques d'1h aux dates et thèmes suivants (début à 14h) :

- Le 18/03/2023 - Changement d'un pneu et de la chambre à air
- Le 01/07/2022 - Remise en état du freinage
- Le 09/09/2023 - Réglage des vitesses

**Mai à vélo** : le dimanche 14 mai de 14h à 18h à la ferme au 4 grande rue (à côté du Centre de Loisirs) avec des parcours route et VTT ouverts à tous (petits et grands), un plateau technique chronométré, le stand renseignements, stand de l'ADEMUB, l'atelier, une bourse aux vélos d'occasion, un quizz vélo et des surprises. **6 randonnées découvertes à vélo, ouvertes à tous, à VTT, VTC ou gravel**, inscription par email ([henriette.derube@free.fr](mailto:henriette.derube@free.fr)) ou sur place, d'une distance comprise entre 15 et 30kms, gratuites, accompagnées de nos cyclistes expérimentés et assurées par la fédération cyclotourisme (FFVélo) aux dates suivantes : 18/03, 25/3, 08/04, 22/04, 14/05 et le 27/05 à 14h (rendez-vous à 13h45).



## USM Taekwondo



## 새해 행복 2023 / Bonne et heureuse année 2023



**2022/2023 est la saison du renouveau.** Après 2 ans-et-demi de crise sanitaire, les activités ont enfin repris sans restriction, pour le plaisir de tous. Nous remercions notre soixantaine d'adhérents pour leur confiance et leur fidélité. Outre les entraînements hebdomadaires et les stages de perfectionnement, **l'USM Taekwondo a renoué avec la compétition officielle.**

Ainsi, **Evan** (cadet) et **Léo** (sénior) ont participé, le 20 novembre dernier, au championnat Essonne de combat qui a réuni plus de 200 compétiteurs à St-Michel-Sur-Orge. Nos deux valeureux Marollais nous ont offert une belle performance, en terminant médaille de Bronze (3<sup>e</sup> ex-aequo) se qualifiant ainsi pour le championnat IDF. **Sincères félicitations à tous les deux, et un grand merci à Cédric pour son coaching tout au long de cette journée intense.**

**Si tout se déroule normalement dans les mois qui viennent, voici les prochains temps forts de l'USM Taekwondo :**

- **Dimanche 22 janvier** : 1<sup>er</sup> passage de ceinture (ouvert au public)
- **Dimanche 5 février** : grand stage technique dirigé par la Maître coréenne LEE YOUNG EUN (5<sup>e</sup> Dan, championne du monde technique par équipe). Ouvert au public
- **Dimanche 14 mai** : participation au Hanmadang de Morigny-Champigny (open technique national)
- **Dimanche 11 juin** : 2<sup>nd</sup> passage de grade de la saison (ouvert au public)
- **Dimanche 18 ou 25 juin** : Le Trophée Des Tigres (notre tournoi interclubs technique et combat) – ouvert au public

**Nous remercions chaleureusement** notre professeur, Cédric, pour son implication, son sérieux et la qualité de ses cours. Merci également à la Mairie de Marolles et l'U.S.M. Enfin, nous tenons à remercier vivement, notre partenaire - la société Complice De Vie - pour sa confiance et sa fidélité.

**Le Bureau USM Taekwondo vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !**

Retrouvez-nous [www.facebook.com/Usmtaekwondo](https://www.facebook.com/Usmtaekwondo)

## USM Cornhole



**L'USM Cornhole Marolles frappe fort en ce début d'année 2023 !**

**L'USM Cornhole Marolles organise son troisième tournoi au COSEC de Marolles-en-Hurepoix.** Ce jeune club ambitieux devrait accueillir pas moins d'une centaine de joueurs venus de toute l'Europe : Français, anglais, allemand, suisses, hollandais, belges,

slovènes. La ville de Marolles sera au couleur de l'Europe en ce début d'année !

Si ce sport convivial et plein de valeurs vous est inconnu, nous proposons des initiations lors du tournoi, les vendredi 24 et samedi 25 février 2023. **Nous vous attendons les bras ouverts !**

## USM Vo Co Truyen



## Une année 2023 pleine de promesses

Quel début de saison pour notre club puisque depuis la rentrée ce sont 55 adhérents qui foulent le tapis !

**Cette année, nous proposons 3 cours différents :**

les Scarabées (6-7ans), les Tigres (8-12 ans) et les Dragons (12ans et +).

Les 3 pots d'accueil organisés successivement le vendredi 7 octobre pour les trois cours proposés ont ravi les adhérents et leur famille et ont permis de créer ou renforcer les liens avec eux. Comme il est de tradition tous les 4 ans, le club a accueilli un stage pour tous les pratiquants de notre école le week end du 26-27 novembre au COSEC. Ce stage a rassemblé 70 pratiquants venus de 10 clubs de France.

**Un bel évènement qui a permis une pratique intensive de notre art martial sous les conseils avisés des maîtres et experts de l'école qui étaient présents. Merci à eux pour le partage de leurs savoirs.**

Trois ans que nous attendions de pouvoir partager cet évènement avec nos pratiquants et leurs familles : notre arbre de Noël a eu lieu le mardi 13 décembre à la Salle des Fêtes. En début de soirée, les Vo Sinh ont pu montrer leurs savoirs lors de démonstrations aussi bien dans les leçons d'armes que les quyens à mains nues ainsi qu'en combat. S'en est suivi un buffet bien garni par les préparations de nos pratiquants et leur famille. Le club les remercie profondément pour tout car sans eux cette soirée n'aurait jamais pu être aussi conviviale.

**Pour 2023**, le club ne manque pas de projets puisque nous organiserons un stage pour les enseignants et assistants les 7 et 8 janvier ainsi que la Coupe Nationale Minh Long France qui n'a pas pu avoir lieu depuis 3 ans !!

Celle-ci se déroulera le week end du 18-19 mars 2023 au Gymnase Cornuel de Lardy. N'hésitez pas à venir nous voir !



**Pour cette nouvelle année, l'USM VO CO TRUYEN présente ses meilleurs vœux à tous ses pratiquants et leur famille et proches.**

## USM Tennis



### Les compétitions

En septembre et octobre, une équipe dames et 2 équipes hommes se sont lancées dans la compétition avec le **Challenge de L'Essonne**.

- **L'équipe 2 hommes** a fini 3<sup>e</sup> de sa poule.
- **L'équipe 1 hommes**, aussi, a fini 1<sup>ère</sup> de sa poule et a accédé aux 1/8<sup>e</sup> de finale. Ils ont été battus par le club de Massy.
- **L'équipe dames** a elle aussi fini 1<sup>ère</sup> de sa poule et accédé aux 1/8<sup>e</sup> de finale. Après une belle bataille, elles ont été battues 2/1 par le club de La Ville du Bois.



En octobre et novembre, c'était au tour de **l'équipe +45ans** hommes en division excellence d'entrer dans la compétition. Il s'en est fallu de peu pour atteindre les phases finales. Ils terminent à la 2<sup>e</sup> place de la poule.



**Bravo à tous nos compétiteurs qui ont bien défendu les couleurs du club !**



### Un Marollais sur les terrains des champions !

Bravo à Eugène qui a représenté fièrement l'USM tennis à Roland Garros, à Bercy et au comité de l'Essonne à Ste Geneviève des Bois en tant que ramasseur de balles !

Après des sélections parmi 4 000 candidats, il a été retenu pour faire partie des 280 ramasseurs de la quinzaine à Roland Garros. Une belle expérience qui lui a permis d'approcher les plus grands champions et même d'apporter la coupe lors de la finale Dames à Roland Garros !

Une expérience qu'il a partagé avec Marcelin et Garance, son frère et sa sœur (qui a aussi ramassé à Roland Garros en 2021) lors du championnat des Sourds et malentendants au Comité mais aussi lors de la rencontre en pro B, où ils ont pu approcher Gilles Simon et Nicolas Mahut !



**Le club est fier d'eux et peut-être qu'ils ouvriront la voie à d'autres jeunes du club !**



### Les animations

Petit-déjeuner de rentrée, octobre rose, apéritif des compétiteurs, la vie a enfin repris sa place au club, pour le plaisir des adhérents !



2022 se conclut par notre traditionnelle fête de Noël avec les enfants de l'école de tennis. Parcours sportif, créations de Noël, goûter, friandises... **tout était réuni pour passer un bel après-midi de fête !**



## Chorale interparoissiale



La chorale saint Georges-saint Martin était heureuse de participer au salon de Noël le samedi 10 décembre à la fois au Cosec et à la Salle des Fêtes.

« Cela réchauffe le cœur » nous a-t-il été dit !

**Si vous aimez chanter....** n'hésitez pas à rejoindre notre chorale inter paroissiale, même sans connaître la musique ! **Nous vous souhaitons un joyeux Noël, au plaisir de chanter ensemble.**

Françoise CHAUVANCY, 06 10 91 94 80



## CRESCENDO



## Concerts de Noël

C'est avec un grand plaisir que Crescendo a chanté les 10 et 11 décembre dans le cadre du salon des talents cachés et du salon de l'artisanat.

Ayant déjà participé l'année dernière, nous avons, sans hésiter, répondu favorablement à la demande de la municipalité de renouveler l'expérience cette année.

C'est ainsi que nous avons entonné douze chants de Noël sur l'avenue du Lieutenant Agoutin le samedi à 14h30. Nous nous sommes ensuite rendus dans le Cosec pour faire retentir nos voix et partager notre joie avec les exposants et exposantes et le public.

Le lendemain, c'est à l'intérieur de la Salle des Fêtes, la température extérieure frisant les -1 °C que nous avons de nouveau chanté. Eh oui, le froid est l'ennemi des cordes vocales ! Nous avons donc préféré chanter, abrités par une douce chaleur.

**Nous remercions les artistes de la MJC pour leur cordial accueil.** Et quelle joie de voir le public prêter une oreille attentive à nos chants !

## Association des commerçants Marollais (ACAM)



L'association des commerçants et artisans de Marolles (ACAM) s'implique de plus en plus dans le dynamisme de la commune.

Notre volonté est de rassembler un maximum de professionnels de votre commune dans tous les domaines d'activités et de vous les faire connaître pour vous offrir toujours plus de services de proximité.

L'ACAM s'engage auprès de ses membres, avec le soutien des autorités locales, pour réaliser des actions commerciales, des animations ainsi que pour favoriser le développement économique et attractif de la commune.

**Nous souhaitons être plus proches de nos clients et des Marollais, Marollaises.**

Cette première année a permis de belles animations mais 2023 nous voyons encore plus grand !

## SAVE THE DATE :

- 16 Avril 2023 : Salon du bien-être éco-responsable
- 10 Juin 2023 : Salon des commerçants et artisan en collaboration avec WILD CREW
- Août 2023 : Fête de la rentrée
- Septembre 2023 : Forum des associations

Et bien évidemment **toujours partenaire pour Octobre Rose et le Téléthon.**



## École de musique



**Marolles dispose d'une école de musique, ce qui est un atout de proximité.**

**Elle est là pour initier les enfants et les adultes à la musique sous toutes ses formes.** Les professeurs cherchent à transmettre une passion et choisissent les horaires les plus adaptés.

**Elle a pour vocation de permettre l'accès de tous à l'enseignement de la musique et à la pratique collective.**

Elle participe à la vie culturelle de la commune, avec le monde associatif et les autres structures d'enseignement.

Ainsi elle était présente en mai 2022 à la semaine artistique du collège, le 24 juin à la fête de la musique et le 25 juin à la fête des écoles, enfin les 10 et 11 décembre au salon de Noël.

**Le prochain événement est l'Audition de la Galette le 28 janvier à la Salle des Fêtes à 20h.**

**L'école de musique de Marolles vous propose :**

- Des cours individuels de flûte, de violon, de guitare, de batterie, de piano, de saxophone et de cor
- Une initiation musicale pour les petits
- Des cours individuels de chant et un ensemble de flûtes et la chorale « Marochœur »
- Des ateliers, pour se retrouver autour d'un projet à développer (Atelier jazz par exemple)

## JCML : JeuMarenhx !

**NOUVEAUTÉ**

**JeuMarenhx ! ... Une nouveauté à Marolles-en-Hurepoix !**

**Après-midi jeux de société de 14h30 à 18h30 le 26 mars 2023 à la Salle des Fêtes.**

Entrée gratuite sur inscription par email  
[contact@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:contact@marolles-en-hurepoix.fr)

(Nom, Prénom, enfant 0-3ans ou jeune ou adolescent ou adulte)

**Programmation :** tables de jeux de société, vente de jeux de société par « Les jeux d'ORNICAR », accueil pour les 0-3 ans,...

## Les Restos du Cœur



### 38<sup>e</sup> campagne d'hiver

Depuis le mardi 22 novembre 2022, notre Centre de Marolles qui regroupe 11 communes, a ouvert ses portes pour assurer **cette nouvelle campagne d'hiver qui se terminera mi-mars 2023.**

**Cette année, le nombre de familles inscrites durant le 1<sup>er</sup> mois de fonctionnement a augmenté de 33% et le nombre de personnes secourues a progressé de 60% avec un nombre significatif d'enfants.**

Pour notre commune de Marolles nous avons déjà inscrit plus de personnes que celles enregistrées en fin de campagne dernière.

Cette situation s'inscrit dans la fourchette haute constatée au niveau national et peut trouver son explication dans l'aggravation de la précarité, la dégradation du pouvoir d'achat consécutive à l'inflation galopante et au surcoût énergétique.

De plus, comme l'an passé, les demandeurs d'asile, en particulier les Ukrainiens, peuvent s'inscrire sans formalité aucune, aux Restos.

Pour faire face à cette terrible conjoncture, Les Restos ont aménagé les conditions d'inscription en prenant en considération certaines charges précédemment ignorées (charges locatives, eau, électricité, gaz) et en portant de 6 à 9 le nombre de personnes pouvant constituer un même foyer, ce qui a également concouru à cette augmentation importante.

En dépit du contexte difficile, notre Centre des Restos reste à l'écoute de toutes les personnes en difficulté, les mardis et samedis de 9h30 à 12h dans notre local :  
téléphone 01 69 92 13 18.



**Une collecte nationale sera organisée les vendredi 4 et samedi 5 mars 2023** pour permettre d'assurer la continuité de l'aide alimentaire durant cette campagne et le démarrage de la prochaine.

Les bénévoles de notre Centre seront présents à ces deux dates à **Carrefour Market** et vous remerciant de votre soutien en participant nombreux à cette action de solidarité.

**Nos remerciements à la Municipalité de Marolles qui héberge notre Centre des Restos et nous soutient depuis de nombreuses années.**

Au revoir Nicole... Merci pour ton investissement aux Restos et bienvenue à Viviane qui assure la relève.

## Les amis du jumelage

Le conseil d'administration des Amis du Jumelage vous souhaite de passer une excellente année 2023, enfin libérés de la pandémie qui nous a bloqué dans nos activités pendant ces deux dernières années. Nous ferons notre loto annuel le 18 mars dans la Salle des Fêtes.

Nous rendrons visite à nos amis de Copenbrügge certainement durant le week-end de l'Ascension et nous recevrons nos amis de Southam pour la Pentecôte.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous laisser un courrier en mairie ou me téléphoner au 06 78 05 13 05.

Alain SÉVERAC, président de l'association

Nous vous relatons notre voyage en Angleterre car nous n'avions pas pu le faire dans le précédent numéro de l'InfoMag.

### Voyage à Southam du 3 au 6 juin 2022

Partis tôt dans la matinée de vendredi afin de profiter de quelques heures à Londres, nous avons pu constater tout l'amour que portent les Britanniques à leur Reine qui fête, ce week-end là, son Jubilé de Platine, soit 70 ans de règne. Il est amusant de se souvenir que lors de notre précédent séjour, en 2019, l'Angleterre célébrait le mariage du prince Harry avec Megan Marple.

Samedi a été consacré à visiter, dans la matinée, la ravissante ville de Stamford qui offre aux touristes un riche héritage architectural composé entre autres de 600 habitations construites en pierre calcaire datant du 18<sup>e</sup> siècle, 5 églises médiévales, un pont avec poste de péages qui enjambe la rivière Welland. Stamford est un décor naturel parfait pour les adaptations historiques de séries télévisées et films dont le plus célèbre est « Gloire et Préjugés ».

Quelques kilomètres plus loin, nous entrons dans la Rutland Water Nature Reserve créée en 1976 et ouverte au public. Elle abrite un des plus grands lacs artificiels d'Europe et est référencée comme site scientifique spécial. Un projet est actuellement en cours pour le repeuplement de Balbuzards. En dépit d'un vent fort et d'une température « frisquette » nous nous régalons d'un pique-nique préparé par nos hôtes. Un tour du lac en bateau où sera servi un délicieux « Cream tea » complète cette très agréable journée.

Dimanche - 11h - Rendez-vous devant la bibliothèque de Southam pour la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux villes. Nous posons pour la photo officielle, devant le bac-jardinière créé pour l'occasion et qui porte une plaque rappelant la date de la création du jumelage. Nous profitons de la proximité de l'église St James pour admirer une tapisserie « patchwork » constituée de 140 carrés de tissus brodés, tricotés, peints et assemblés pour fêter l'espoir de voir la fin de la pandémie de covid. Comme le veut la tradition, un dîner à clôturé le séjour.

Au moment du départ, tous les membres du jumelage et particulièrement les « nouveaux venus », aussi bien de Marolles que de Southam, ont exprimé leur enthousiasme pour se retrouver à Marolles.

Dominique ROCHARD,  
responsable commission Angleterre  
des Amis du Jumelage

## Creatik



### L'atelier Creatik Saison 6 !

Nous repartons pour une nouvelle saison encore plus excitante. Du suspens, de l'angoisse, du stress, de l'humour et un happy end. Cette nouvelle saison s'inscrit dans l'aventure débutée il y a 5 ans pour certains de nos adhérents.

L'atelier Creatik est le lieu d'apprentissage des techniques du cinéma d'animation, techniques utilisées dans la conception des décors et personnages de jeu vidéo ou dans l'art digital. Ces techniques sont bien entendues applicables à l'impression 3D et vous avez été nombreux à découvrir les réalisations faites par nos adhérents au salon de Noël. Nous remercions la MJC pour son invitation et les félicitons de l'organisation.

Cette année encore des adhérents de L'Atelier Creatik ont intégré des écoles d'animations (Georges Méliès, LISART etc...) et d'autres ont pu faire leur stage de découverte professionnel dans le studio Supamonks.

Mais cela ne s'adresse pas qu'aux collégiens et lycéens. La pratique via L'Atelier Creatik permet d'acquérir les techniques pour exprimer sa créativité. Tous nos adultes peuvent en témoigner ! Rien n'est impossible.

Comme toute bonne série, nous avons notre Spin-off : Robotik ! Depuis 2 ans, cet atelier enseigne le code par un système proche de Scratch pour les plus jeunes et en Python pour les plus grands.

Le matériel Vex Robotics utilisé permet d'assembler et de tester son code. La pratique s'effectue par des défis que chaque enfant (l'activité est réservée au collégiens et lycéens) relève à son rythme. Nous les accompagnons pour les rendre autonomes.



Toutes nos activités sont accessibles sans connaissance préalable. Nous fournissons le matériel. Les séances ont lieu en moyenne toutes les 2 semaines à Marolles-en-hurepoix pour la 3D et à Brétigny-sur-orge pour la robotique. Plus de renseignements sur <https://l-atelier-creatik.fr>

## La Compagnie des Hermines

LA COMPAGNIE DES HERMINES



©Photos : Joël Pasquier

### Le Syndrome de l'Écossais

Victor Hugo l'affirmait : « *Le théâtre n'est pas le pays du réel : il y a des arbres en carton, des palais de toile, des diamants de verre...* »

C'est vrai notre whisky c'était du jus de pomme, notre champagne du pétillant sans alcool et notre Pessac Léognan du jus de raisin.

Il ajoutait : « *Mais c'est le pays du vrai. Il y a des cœurs humains sur la scène, des cœurs humains dans la salle.* »

C'est certainement pour cette raison que nous retrouvons chaque année notre public avec tant d'émotion et de plaisir.

## Association Marolles, notre avenir

Belle et heureuse année 2023 à toutes et à tous !

Votre association Marolles 2020 devient **Marolles, notre avenir**.

Nos statuts ne changent pas et nous restons force de propositions afin de conserver la qualité de vie à Marolles.

Nous participons aux activités municipales comme le Téléthon et nous vous remercions de votre participation.

En octobre, nous étions présents sur le marché afin d'échanger avec vous sur le questionnaire « déchets ménagers » de Cœur d'Essonne Agglomération.

La communication est importante afin que chacun puisse avoir une connaissance des projets qui impactent la ville.

Pour cela, nous demandons une réunion publique afin que les différents projets d'urbanisation en cours soient présentés à tous (pré à Bob, 38 grande rue, quartier de la Gare....).

Ces futures constructions peuvent impacter notre cadre de vie, et même si le PLU est respecté, une présentation ne peut être que bénéfique afin d'échanger avec les aménageurs.

Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail : [marollesnotreavenir@gmail.com](mailto:marollesnotreavenir@gmail.com) ou sur facebook marolles, notre avenir

Merci à vous d'être venus assister aux premières représentations du Syndrome de l'Écossais. Une pièce à consommer sans modération puisqu'il n'y a pas une goutte d'alcool sur scène.

Prochaines représentations :  
samedi 28 janvier 20h30 à Vert-le-Grand,  
samedi 11 mars à Saintry sur Seine  
(horaires à confirmer).

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et Instagram et à consulter notre site internet : [www.lacompagniedeshermine.com](http://www.lacompagniedeshermine.com) où vous trouverez nos prochaines dates de représentations et pourrez vous inscrire à notre newsletter.



## Histoire et patrimoine : Robert GOHARD nous a quitté



### Un enfant de Marolles à New York

Au niveau de la petite histoire qui fait quelquefois la grande histoire d'un village, nous citerons Robert Gohard et son fils Fabrice, artisans d'art, doreurs à la feuille, qui furent choisis en 1985 par les Américains pour restituer tout son éclat à la flamme de la Statue de la Liberté, en la couvrant de feuilles d'or. 5 000 feuilles d'or spécialement battues furent nécessaires. Elles ont été offertes à la ville de New York par Robert Gohard.

« Robert Gohard, fils d'un cheminot, est arrivé à Marolles en 1929. Alors qu'il devait entrer chez un grand décorateur parisien, Jansen, rue Royale à Paris, il dut renoncer ne pouvant disposer de sa caisse à outils comme cela se pratiquait à l'époque, sa famille ne pouvant y subvenir. Il entra alors comme apprenti chez un doreur parisien, où il resta jusqu'à la création de son entreprise en 1961. Robert Gohard est agrée par les monuments historiques depuis 1968. »

(Source : Bulletin de Marolles n° 2.)

La flamme de la liberté ranimée  
par un enfant de Marolles.

**Quel plus bel hommage que celui que nous lui avons rendu** (à lui, l'un des miraculés de la nuit du 7 au 8 juin 1944) en page 68 de notre : « Marolles-en-Hurepoix - Un peu d'histoire ».



**La société Robert GOHARD est présente à Paris et à New York.** Elle est dirigée par l'un des petit-fils du fondateur. (1929-2022)

On lui doit : la flamme de la Liberté, le dôme et la coupole des Invalides, la toiture du château de Versailles et plus récemment, le théâtre municipal de Rio de Janeiro. Avec plus de quatre vingts compagnons, elle œuvre aux quatre coins du monde.

Jacques BARDET – Philippe des GARETS

## Histoire et patrimoine



Nuit du 7 au 8 juin 1944



Junker 188 A/E

En cette nuit de juin Marolles s'est endormi. Sur la côte normande, il en va tout autrement : le débarquement angloaméricain a commencé ; les Allemands l'attendaient dans le Pas-de-Calais. ROMMEL doit revoir ses plans, surtout qu'à l'est, le maréchal russe Joukov a lancé ses divisions sur les troupes allemandes. De Melsbroek en Belgique vont partir trois vagues de bombardiers qui vont attaquer vers 00h08 les forces de débarquement à l'aide de mines marines pour empêcher les navires d'accoster et d'installer le port d'Arromanches. Dès leur retour à la base, le major PUCHINGER qui les commande, constate qu'il manque deux appareils. À 23h35 a décollé de West Mailing en Angleterre un Mosquito piloté par le Lieutenant BARRY qui va se positionner sur les aérodromes de Brétigny, Melun-Villaroche, Corbeil et Coulommiers. à l'approche de Brétigny, l'équipage a vu quatre fusées rouges tirées depuis les airs. Il constate alors qu'il se trouve en présence d'un avion ennemi qui vient vers lui et qui souhaite se poser. Le Mosquito après une procédure d'approche, se place en position pour tirer une première salve qui atteint le moteur droit ; il revient une seconde fois tire une seconde salve, qui provoque l'incendie de l'appareil, celui-ci pique directement vers le sol ; il est 01h08. **L'appareil est tombé dans Marolles en S 0010.**



Mosquito XIII

Le Mosquito après un repérage photo, file sur Coulommiers, puis revient sur Brétigny où il aperçoit un deuxième appareil qui cherche à se poser. Il le prend en chasse et tire une courte rafale ; l'avion plonge vers le sol il est 01h15 ; il s'écrase à l'ouest de l'aérodrome. L'équipage carbonisé pourra être identifié. **Le premier appareil était piloté par le lieutenant Alfred DAHLINGER avec 4 membres d'équipage** ; le second était piloté par le lieutenant Christophe A GEORGI, avec également quatre membres d'équipage.

C'est pour répondre à une demande reçue par la mairie que nous sommes intervenus. Celle-ci était accompagnée de plusieurs documents, résultats des recherches engagées par M. Christian DAHLINGER, neveu du pilote. C'est à partir de ces documents que nous avons pu réaliser les éléments cidessus. Côté du deuxième appareil, les choses sont claires, les corps retrouvés ont pu être enterrés une première fois avant de rejoindre le grand cimetière de Champigny-Saint-André au sud d' Evreux.

Lieutenant  
A. DAHLINGER

Pour le premier appareil, il nous fallait résoudre le fameux point S.0010. Nous apprenons après recherches qu'il appartient au système de carroyage militaire britannique modifié utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale par les armées britanniques et américaines, étendu aux théâtres d'opérations de l'Europe, de l'Afrique du Nord, du Proche Orient et de l'Asie du sud-est. Le point est ainsi défini (voir image), compte tenu de la marge d'erreur qui est de l'ordre de 500 m. Dès lors, je repense au texte de M. VIGNON (petit livret sur l'église de Marolles ) et au vitrail du Sacré Cœur, placé au-dessus de la porte d'entrée. Il a été offert à notre église par la population reconnaissante à la fin de la guerre. Mais, il nous faudrait encore pouvoir trouver des anciens qui ont souvenance de l'événement.

**C'est chose faite en la personne de M. Robert GOHARD (aujourd'hui décédé) qui a eu la gentillesse de nous recevoir chez lui à Lardy. Il avait 15 ans à l'époque.**

Robert  
GOHARD

L'avion a explosé au-dessus de la maison de ses parents (rue de l'Église) mettant le feu à la toiture, et endommageant d'autres constructions : aucune victime à déplorer, seules des blessures légères causées par les bris de verre.

Au petit matin un spectacle de désolation, de l'avion et de son équipage il ne reste rien. Une tâche difficile m'attend : expliquer l'événement à une personne qui souhaite donner une sépulture à un oncle qu'il n'a pas connu. **Nous recevons M. DAHLINGER et son épouse le samedi 9 avril.** Ensemble nous parcourons les rues de Marolles et surtout la rue de l'Église ; ils seront reçus par les actuels propriétaires de l'ancienne maison GOHARD aujourd'hui transformée. Du jardin, ce neveu emportera un peu de terre qu'il déposera sur la tombe familiale à son retour.

À ce jour, en complément de nos recherches et de celles d'écrivains allemands comme Peter TAGHON ou Jan HORN tout laisse à penser que c'est bien l'avion d'Alfred DAHLINGER qui a explosé au-dessus de la maison de la famille GOHARD. Le doute peut subsister compte tenu que rien ne permet d'identifier l'équipage.

*Ce texte est un condensé de l'article qui paraîtra dans le bulletin n° 17 d'Histoire et Patrimoine. Mes remerciements vont vers les personnes qui m'ont accompagné à des titres divers dans mes recherches: Mme Esmard, M. Robert Gohard, M. Michel Dill, M. Fauvell-Champion, M. Philippe des Garets, la mairie de Marolles et son Maire M. Georges Joubert et surtout M. et Mme Christian Dahlinger.*

Jacques BARDET

## MJC



### ATELIERS HALLOWEEN

Une belle citrouille, des fleurs et feuillages dans des teintes d'automne, un peu de lumière... et une bonne dose de savoir-faire. Un vrai plaisir pour les participantes de l'atelier **d'art floral**.

De la peinture, découpage et collage, perles et pompons, quelques bonbons et hop, voici une jolie guirlande réalisée par les enfants très appliqués de l'**atelier dessin-bricolage** !



### OCTOBRE ROSE

Cette année, les élèves des cours de **peinture décorative, peinture adultes et dessin-peinture enfants** ont confectionné des marque-pages mis en vente sur le marché de Marolles au profit d'octobre rose.



### RETOUR DE COURS

#### Premiers cours de Baby gym

Les parents guident leurs bouts choux sur différents parcours, les aidant à trouver l'équilibre sur une poutre, ramper dans un tunnel... Une occasion pour partager un très bon moment ensemble.



### Tennis de table

Le professeur de tennis de table, Marie-Jo, anime tous les jeudis 2 cours constitués d'élèves de 7 à 17 ans. Elle souhaite préciser que cette activité est également ouverte à des adultes de 18 ans et plus et qu'elle les accueillerait bien volontiers.

### REPRÉSENTATION À LA RPA

Mardi 6 décembre, les élèves de **Danse comédie musicale** (groupe priMaire) et leur professeur Laetitia ont proposé aux résidents de la RPA un extrait revisité de High School Musical. Un très beau moment de partage inter-générationnel suivi d'un apéro apprécié par tous.



### TÉLÉTHON

Comme à l'habitude, la MJC était au rendez-vous pour la soirée du Téléthon.

Les nombreux **élèves des cours des danses et du step** ont ravi le public grâce à la qualité et au dynamisme de leur représentation.



Les membres des **Club féminin** et **Fil en aiguilles** se sont également mobilisés pour créer et décorer divers objets, des cartes, confectionner petits chaussons ou couvertures.

**Un grand merci à tous les professeurs, responsables d'activités et adhérents pour leur participation.**



### SALON DES TALENTS CACHÉS

Le traditionnel Salon des Talents Cachés qui s'est déroulé les 10 et 11 décembre 2022 a remporté un franc succès. Exposants et visiteurs ont pu se réchauffer avec un bon vin chaud, un verre de soupe et déguster croque-monsieur, tartes, crêpes...

Le Père Noël a posé pour quelques photos avec les plus jeunes, distribuant bonbons et peluches.

Les travaux des enfants et ados des cours de dessin de la MJC étaient mis à l'honneur dans le hall d'entrée comme les années précédentes.

Certains visiteurs ont découvert l'impression 3D et des créations originales ou se sont laissé tenter par le bon pain, les pâtisseries et friandises vegan de Olha. D'autres ont essayé de résoudre le casse-tête de la bouteille ou choisi de participer à la tombola qui récompensait les gagnants avec des lots offerts gracieusement par les exposants.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à créer cette ambiance chaleureuse ainsi qu'aux membres des trois chorales qui ont égayé le weekend.

Les membres du Bureau et du Conseil d'administration vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.



## Crise énergétique : les conséquences pour la commune



La crise énergétique touche lourdement l'Europe et va avoir des conséquences lourdes et directes sur le budget des collectivités locales et le fonctionnement de celles-ci. **Notre commune a consacré en 2021 plus de 210 000 € pour se fournir en énergie** (gaz, électricité) se voit aujourd'hui soumise à une pression forte au moment de l'élaboration du budget 2023.

Malgré l'adhésion à des groupements de commande pour la mutualisation des achats auprès du SIGEIF (syndicat pour le gaz) et du SMOYS (pour l'électricité) afin d'avoir des prix plus compétitifs, les tarifs d'achat de ces énergies vont exploser pour 2023.

**La commune doit s'attendre à multiplier par plus de 3 ses dépenses « Énergie ».** Les 1<sup>ères</sup> estimations font état d'environ 650 000 € de dépenses d'énergie pour la commune en 2023, en tenant compte de l'amortisseur électricité.

Ainsi, sur un budget de fonctionnement de près de 6 millions d'euros, l'impact de ces nouveaux tarifs représente une **hausse d'environ 440 000 €.**

Concrètement, cette hausse inédite, si elle était répercutée sur les impôts fonciers, représenterait une augmentation de plus de 15% pour les administrés, ce qui nous semble inacceptable.

À titre de comparaison, cette hausse représente à elle seule l'équivalent des recettes actuelles « *Restauration scolaire, Centre de Loisirs, séjours Enfance-Jeunesse* ».



Par ailleurs, **ce coût supplémentaire va très fortement impacter la capacité d'autofinancement de la commune ce qui vient mettre en péril les investissements prévus.**

Des mesures ont été mises en place pour réduire l'éclairage public dans les rues, ce qui n'aura pas d'impact direct sur le budget communal, ces dépenses étant réglées par Cœur d'Essonne Agglomération.

Au niveau communal, depuis plusieurs années déjà, **les lampes à incandescence sont remplacées par des led**, au fur et à mesure dans les bâtiments.

Pour limiter l'impact de cette hausse sur le budget communal, **la température dans les bâtiments communaux a été baissée afin de tenir compte des consignes gouvernementales.**



Durant les vacances de Noël et d'hiver, certains équipements ont été ou seront fermés et placés hors gel. La commune ne peut plus chauffer des bâtiments qui sont occupés occasionnellement et uniquement le soir, par exemple.

**Des appels à la plus grande vigilance ont été faits auprès des différents utilisateurs** pour que les comportements changent : avec une telle conjoncture, les portes et fenêtres ne peuvent plus être laissées ouvertes pendant que le chauffage tourne, les lumières ne peuvent plus rester allumées alors que l'équipement est vide de ses occupants.

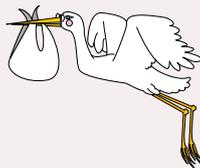
En parallèle, dès 2023, **la commune va devoir réviser ses priorités en termes d'investissement** afin de moderniser certains dispositifs actuels de chauffage.

Toutes ces mesures, aussi utiles soient elles pour l'environnement, ne devraient avoir qu'un impact très limité sur le budget communal.

C'est la raison pour laquelle, en marge de ces décisions, directement liées à l'énergie, **une nécessaire rationalisation des coûts des services a été engagée**, afin préserver le service à la population qui répond à l'intérêt général, avec des tarifs raisonnables pour les familles. Ceci a notamment entraîné, la réorganisation des accueils du soir.

## Naissances

09/09 Anthony DARMON RYNIER  
 19/09 Charlie JEMMA  
 02/10 Olympia NELSON  
 07/10 Iris HUBENTZ  
 22/10 Sasha TABET  
 14/11 Ludivine BOUILLET  
 13/12 Aleck FERREIRA  
 21/12 Djena COULIBALY



## Décès

13/09 Michel JOUANNET  
 21/10 Nicole ANGOT née THIRION  
 12/11 Michèle MÉDURIO-STÉPHANOPOLI  
 née GUILHEM



Toutes nos sincères condoléances aux familles

## Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés

### Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

## Mariages

24/09 Sébastien DESMOULIÈRES & Émilie BONNIN  
 27/09 Byron FINI & Fanny SUBILEAU  
 01/10 Housseem HAMMOUDI & Mathilde HILPERT  
 19/11 Emmanuel TIRLET & Bondonga MBAMU  
 10/12 Stéphane DAI & Jialin HUA

Félicitations aux heureux mariés



## TRIBUNES

### Marolles Ensemble

Après le COVID, vos élus font face à cette nouvelle difficulté qu'est la forte augmentation du prix de l'énergie, qui impacte quasiment tous les achats et notamment les matériaux.

Nous avons déjà lancé en mars 2021 les premières réflexions sur le sujet des économies d'énergie, aussi lorsque les premiers signes patents d'augmentation sont apparus, notre volonté s'en est trouvée déçue de faire la « chasse aux gaspils » et de lancer toute action de nature à atténuer l'augmentation des dépenses. Les premières actions sont réalisées mais nous n'en avons pas fini ; les efforts nécessaires se poursuivent avec le concours de tous : élus, mais aussi agents, enseignants.

Par ailleurs, vos élus soutiennent les propositions faites au gouvernement de protéger les finances communales de cette dérive inquiétante des tarifs d'énergie par la mise en place d'un véritable bouclier financier. Il serait injuste et incompréhensible que les collectivités locales soient oubliées ! Espérons que nous serons entendus.

Pour autant, ce problème sérieux ne nous dévie pas de notre trajectoire et nous continuons de dérouler notre programme : les 2 projets prévus pour 2022 ont bien été lancés : au 4<sup>e</sup> trimestre la 1<sup>ère</sup> tranche de réhabilitation de la Salle des Fêtes a été terminée avec notamment un hall d'accueil et des sanitaires totalement rénovés et plus confortables. Quant à l'extension du Centre de Loisirs, les travaux sont commencés, et un pilotage rigoureux du projet vise à une ouverture pour la rentrée scolaire 2023. Quant au plan vélo, il se poursuit : les travaux de réalisation de l'itinéraire Collège - Gare ont débuté en novembre pour une livraison espérée au printemps 2023.

Vos élus continuent d'œuvrer pour la réalisation du tant attendu cheminement mixte vélo-piétons qui reliera en toute sécurité Marolles à la zone commerciale de Brétigny.

Nous vous souhaitons une belle année 2023

**Les 23 élus de Marolles Ensemble**

### Marolles, un défi pour l'avenir

L'équipe municipale de « Marolles, un défi pour l'avenir » vous souhaite belle et heureuse année 2023. Il nous semble utile de porter à votre connaissance quelques-unes de nos préoccupations survenues lors de cette année 2022.

**Manque de communication :** Depuis l'arrivée du camp au niveau de la Gare, en tant que conseillers municipaux, nous sommes obligés de demander à chaque CM un point sur l'avancée de ce dossier. Certes cela ne dépend pas du Maire, mais informer en temps réel l'équipe municipale sur l'évolution de cette situation inédite nous semble la moindre des choses afin que les conseillers puissent renseigner correctement les Marollais qui sont, à juste titre, inquiets.

**Faire et ne pas respecter :** En septembre 2021, sur décision du Maire et sans concertation, nous sommes passés au 30km/h. Au conseil de novembre dernier, Monsieur le Maire nous informe que des contrôles de vitesse seront effectués mais que seules les personnes roulant au-dessus des 50 km/h seront verbalisées. Pourquoi alors imposer 30km/h si l'on considère que rouler à 50 km/h est sans danger ?

**Faire et défaire :** Nous apprenions en mars l'arrivée d'un 3<sup>ème</sup> policier municipal puis en novembre qu'un des agents partant en retraite ne serait pas remplacé. Le poste est nécessaire afin d'accompagner et de prévenir les infractions en constante augmentation et d'avoir une présence plus forte aux entrées et sorties des écoles.

**Attendre et se précipiter :** Depuis le mois de février, nous attirons l'attention sur le coût des fluides. On nous répondait que la commune était protégée par ses contrats. En novembre, les élus de la majorité ont commencé à s'inquiéter et ont pris des mesures arbitraires (baisse de la température au-delà des règles imposées, fermeture des salles associatives à certaines dates, réductions des services pour les Marollais...). A quoi devons-nous nous attendre pour 2023 ?

Nous sommes à votre écoute et avons pour objectifs de défendre au mieux vos intérêts et ceux de la commune. [marollesundefipourlavenir@gmail.com](mailto:marollesundefipourlavenir@gmail.com)  
 N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD,  
 C TUSSIOT, F CHAUVANCY

### Marolles Fort et Vert

L'ensemble du pays traverse une période difficile, tensions internationales, instabilité économique mondiale, incertitude énergétique, société française fracturée, etc... Ces événements ont un impact direct sur les collectivités, et donc sur notre ville(age) Marolles-en-Hurepoix.

La commune a entamé une réflexion sur la sobriété énergétique, et engagée des actions indispensables (éviter les gaspillages). Nous devons continuer cette réflexion et agir plus rapidement, nous soutenons l'extinction des éclairages publics toute ou partie de la nuit, nous proposons également l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, végétalisation de la façade de l'école priMaire R Vivier, transformation des cours de récréation en espaces plus « naturels » perméables et végétalisés en ôtant le bitume, nous proposons la création de forêt urbaine, jardin en perma-culture sur l'avenue Agoutin ; nous insistons sur la nécessité d'une création d'une piste cyclable/ piétonne ou en attendant une navette type minibus électrique entre Marolles et la zone de vie Auchan/ promenade de Brétigny (nous avons sollicité un entretien auprès du Président de la communauté de commune).

Notre groupe regrette que depuis la mise en place des 30 km/h (plus d'un an), qu'aucune infraction n'ai fait l'objet d'une verbalisation, certains usagers (navettes comprise) dépassant allègrement les 50 et plus dans certaines artères, il ne s'agit en aucun cas d'une impression comme on a pu nous répondre, nous demandons également plus de présence de la police municipale aux abords des établissements scolaires aux horaires d'entrée et sortie des élèves (respect du code de la route), à l'heure actuelle la commune compte 2 policiers municipaux, nous demandons l'embauche d'un 3<sup>ème</sup>, redéfinir clairement leurs missions, mais aussi les horaires de présence pour un meilleur service rendu à la population.

Afin de mieux vous servir et vous représenter une page Facebook a été créée « Marolles Fort et Vert », une association est en cours de création, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

# NUMÉROS UTILES

## SOCIAL

- **MÉDECINS**
    - Dr Canivez 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 01 64 56 17 72
    - Dr De Rivas 7 rue Eugène Brou ..... 01 64 56 17 74
  - **NATUROPATHE / IRIDOLOGUE**
    - Mme Berritz 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 58 35 38 00  
(Naturopathe/Iridologue) [www.lespepitesdemanaturo.com](http://www.lespepitesdemanaturo.com)
    - Mme Chatry (Naturopathe) 11 place de l'église ..... 06 69 64 96 69
  - **INFIRMIÈRES**
    - Mme Dessennoix 1 rue Eugène Brou ..... 06 14 45 38 90
    - Mme Gladkowski 1 rue Eugène Brou ..... 06 14 45 38 90
  - **INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES**
    - Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI ..... 06 62 11 58 16 et 01 64 95 41 25
  - **SAGE-FEMME**
    - Mme Bedet 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / [anne.bedet.sf@free.fr](mailto:anne.bedet.sf@free.fr) 07 67 06 10 20
  - **CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE**
    - M. Dauvergne 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 87 61 23 81
  - **LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES**
    - Cerballiance 7 Grande Rue ..... 01 64 56 85 72
  - **PHARMACIES**
    - Mme Cesa 36 avenue Charles de Gaulle ..... 01 69 14 80 70
    - M. Maudet 31 Grande Rue ..... 01 69 14 89 49
  - **MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**
    - Mme Crépau-Rougerie 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 01 64 56 90 06
    - Mme Robic 31 Grande Rue ..... 01 69 14 86 30
    - Mlle Ginestar 31 Grande Rue ..... 01 69 14 86 30
  - **MASSAGE DE BIEN-ÊTRE**
    - Gena Massage À domicile ..... 06 52 14 91 71
    - M. HERBIN Zen Hand. À domicile ..... 06 60 32 84 63  
[zenhandmassage@gmail.com](mailto:zenhandmassage@gmail.com)
  - **OSTÉOPATHES**
    - Mlle Tressens-Fedou 1 rue Eugène Brou ..... 01 64 56 50 96
    - Mme Girard 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 14 42 63 70
  - **PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES**
    - Mme Couturier 4 bis Grande Rue ..... 01 69 01 42 02
    - Mme Frot 1 rue Eugène Brou ..... 01 64 56 66 03
  - **PSYCHOLOGUE**
    - Mme Sébille 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 98 33 00 88
  - **CHIRURGIENS DENTISTES**
    - M. et Mme Serror 17 bis avenue Charles de Gaulle ..... 01 64 56 95 39  
assistés du Dr Yedjer
  - **SOPHROLOGUE**
    - Mme Delamotte 12 avenue des Limosins ..... 06 03 36 83 70
    - Mme Nérac 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 70 04 31 53
    - Mme Sikora 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 33 62 27 35  
[sikorasophro@gmail.com](mailto:sikorasophro@gmail.com)
    - Mme Talleux 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) ..... 06 12 48 08 86  
[contact@isabelletallexsophrologue.fr](mailto:contact@isabelletallexsophrologue.fr)
  - **SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE**
    - Mme Gaudin 7 route de Cheptainville ..... 07 61 54 15 63
  - **MAGNÉTISME**
    - Mme Dumont 25 bis rue des pins ..... 06 76 82 87 24
    - Mme Roulleau "Conscience Infinie" ..... 06 74 11 41 04
  - **VÉTÉRINAIRES**
    - Dr Lamour et Dr Plassard 30 avenue Charles de Gaulle ..... 01 64 56 05 05
  - **SÉCURITÉ SOCIALE**
    - 91040 Évry Cedex ..... 36 46
  - **ASSISTANTE SOCIALE**
    - Maison des Solidarités (MDS) ..... 01 69 17 14 40
    - Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2
  - **ASSISTANTE JURIDIQUE**
    - Au CCAS, sur RDV, 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois ..... 01 69 78 09 19
- ## ENSEIGNEMENT
- École maternelle du Parc de Gaillon ..... 01 78 83 02 53
  - École maternelle Roger Vivier ..... 01 69 14 83 51
  - École élémentaire Roger Vivier ..... 01 78 83 01 87
  - Collège Saint-Exupéry ..... 01 64 56 26 36
- ## CULTE
- Catholique - Père Thomas Moto Kalunga ..... 01 69 14 80 22  
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier ..... [assipMarolles@gmail.com](mailto:assipMarolles@gmail.com)
  - Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge ..... 01 60 15 18 23  
Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO - Correspondante locale : Monique Meunier ..... 01 69 14 80 75
  - Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak ..... 06 52 68 02 39  
Correspondante locale : Annyvonne Machut ..... 01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63  
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge
- ## MUNICIPAL
- Mairie 1 avenue Charles de Gaulle ..... 01 69 14 14 40
  - Police municipale <https://calendly.com/police-municipale> ..... 01 69 14 14 53
  - Résidence du Parc 6 bis chemin de la Poste ..... 01 64 56 09 67
  - COSEC - Gymnase Avenue du Lieutenant Agoutin ..... 01 69 14 85 10
  - Centre de Loisirs/ Garderie 1 Grande Rue ..... 01 64 56 27 30
  - Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie ..... 01 69 14 14 40
  - Médiathèque 3 Grande Rue ..... 01 64 56 11 43
  - ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade ..... 01 64 56 87 66

## URGENCES

- SMS : 114  
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- Urgence médicale : 15
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police secours : 17
- Police municipale : 01 69 14 14 53
- Pharmacie de garde :  
Infos sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)  
ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91
- S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00
- S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
- Accueil téléphonique de l'enfant en danger 119 et <http://www.allo119.gouv.fr>
- Violences faites aux femmes : 01 70 58 93 30
- Violences femmes info : 39 19
- Gendarmerie nationale  
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91
- Dépannage GRDF 24h/24 7j/7  
0 800 47 33 33 [gratuit depuis un poste fixe]
- Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191  
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

## INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14  
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site [www.coeuresonne.fr](http://www.coeuresonne.fr) rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

- Bassin nautique de l'Arpajonnais, La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne : 0 800 293 991  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

## DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407  
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)  
HORAIRE : Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon.  
Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00

En partenariat avec l'ACAM et avec le soutien logistique de la commune, l'association WildCrew organise cette manifestation



# MAROLLES AMERICAN DAY

10 JUIN 2023



AUTO MOTO FOOD TRUKS

TATOUAGE STANDS

CONCERTS ET BIEN PLUS



Mairie de  
Marolles-en-Hurepoix

ENTRÉE GRATUITE  
ACCESSIBLE À TOUS

**- INFORMATIQUE -**

**M2i**  
Particuliers et entreprises

**M2i**  
Solutions informatiques

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr  
5 ter chemin de la marnière  
ZA de la marnière  
91630 MAROLLES EN HUREPOIX



**Tél : 01.64.90.55.58**



**SFRE**  
TRAVAUX PUBLICS  
VRD

ZONE INDUSTRIELLE  
35 avenue des Grenots  
91150 ETAMPES

☎ 01 69 78 19 90  
✉ sfre@sfre.fr

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE**  
**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**Sic CHATEAU - PATTARO**

Tél : **01 69 14 82 67** Fax : **01 64 56 28 11**  
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

**D E G** DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ  
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

**DÉPAN'EAU-GAZ**

Tél : **01 60 82 39 78** Fax : **01 64 56 28 11**  
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr



**Floralia**  
Toutes compositions florales  
Naissances Mariages Décès

15 avenue Charles de Gaulle      CB par téléphone  
91630 Marolles-en-Hurepoix    Tél. : 01 64 56 91 08

**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**



**Ensemble, réalisons vos projets**

Aménagements urbains,  
Équipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Équipements industriels & logistiques



6 rue de la Montagne de Maisse - 91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10  
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr



**Et si on parlait  
de vos projets  
immobiliers ?**

**Vincent ANDRADE**  
Conseiller immobilier  
**06 50 62 08 10**  
vincent.andrade@capifrance.fr




El - Vincent ANDRADE - Agent commercial RSC - 823 388 764 00016 - E-VPY

**Vous souhaitez intégrer votre publicité  
dans l'InfoMag ?**

Contactez le service communication,  
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à  
[communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr)

Tarifs des encarts pour 1/8° de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année soit pour 3 parutions